



Bretagne rurale et urbaine  
pour un développement  
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel  
evit an diorren padus



## ► Beignon (56)

# Soutenir le commerce et les activités économiques pour conforter l'attractivité du bourg

Riche d'un socle industriel fort, la municipalité multiplie ses efforts en matière d'offre de services et apporte ses soutiens aux commerçants, professions de santé et plus globalement à l'entrepreneuriat privé pour soutenir la dynamique de son bourg.

Située à mi-chemin entre Rennes et Vannes, la commune de Beignon compte près de 1 900 habitants qui bénéficient d'un cadre naturel remarquable (forêt de Paimpont et landes de St Cyr Coëtquidan). La jeunesse de ses habitants (70 % de la population à moins de 40 ans) induit une activité importante en terme d'accueil des plus jeunes (écoles avec plus de 300 enfants scolarisés, garderie, cantine, activités périscolaires) mais génère aussi un tissu associatif très actif.

### ➤ 1er parc d'activité labellisé Qualiparc

À partir des années 1980, la commune a développé un tissu économique varié regroupant plus de 800 emplois industriels au sein du Parc d'activité du Chênot, première opération labellisée Qualiparc par la Région Bretagne. D'une surface de 25 ha, le parc d'activité est « un vrai quartier, implanté dans la continuité du village depuis 1994 », souligne le maire, Yves Josse.

### ➤ Soutenir la vitalité commerciale du bourg

L'équipe municipale, élue depuis 2008 a fait le choix de s'appuyer sur la vivacité industrielle de la commune pour développer l'offre commerciale en centre bourg, et plus largement le volet culturel et touristique, comme facteurs d'attractivité de son bourg. « La zone d'activité et ses 800 emplois fait fonctionner les commerces du bourg, il nous



La commune a porté la construction d'un bâtiment comprenant 2 cellules commerciales au RDC et 2 logements à l'étage

appartient de soutenir cette dynamique », indique Yves Josse, maire.

### ➤ Du foncier et des locaux pour accueillir les activités

La municipalité est attachée à toujours disposer d'emplacements susceptibles d'accueillir de nouvelles activités : locaux anciens, constructions nouvelles ou terrains. C'est ainsi qu'une coiffeuse et une maison de santé privée ont pu bénéficier de locaux adaptés à leur activité à proximité immédiate du centre bourg. La commune a également porté la construction d'un bâtiment à 2 niveaux, d'une surface au sol d'environ 75 m<sup>2</sup> pour accueillir deux fonds de commerce en RDC et deux logements à l'étage, avec accès séparés.

Pour toutes ces constructions en centre bourg, la municipalité veille

## Arthothèque

Située place de l'église, dans l'ancienne boucherie, l'arthothèque accueille une exposition temporaire mensuelle. Les œuvres sont louées, à raison de une à trois par mois et par personne, pour un tarif de 12€ / mois et sous réserve d'adhésion à l'association.

Les locaux de l'arthothèque sont privés. « Nous n'apportons pas d'aide technique ou financière à l'arthothèque, néanmoins nous facilitons au quotidien les échanges avec le propriétaire des murs », témoigne le maire. La commune adhère à l'association, la soutient par des subventions au coup par coup et accompagne la promotion des événements organisés. ■

à l'intégration et à la cohérence architecturale des bâtiments avec des façades pierre. Dès qu'un local se libère, la commune envoie des lettres mailings ciblées à des professionnels exerçant dans des activités manquantes en fonction des caractéristiques du local pour trouver l'entrepreneur intéressé. Peut être citée pour exemple l'auto-école, pour laquelle deux entreprises ont fait part de leur intérêt dans les 8 jours suivant l'envoi du mailing.

### ➤ Boucherie épicerie/fleuriste

En 2005, la commune construit un local pour accueillir une supérette en cœur de bourg, non loin des logements adaptés aux aînés. En 2010 celle-ci est à l'arrêt, et dans le même temps la boucherie du bourg ferme ses portes. Le maire se tourne vers l'ancien boucher de la commune voisine de Concoret, alors à la retraite, pour lui proposer de rouvrir les derniers jours de chaque semaine la boucherie de Beignon, d'abord dans les anciens locaux puis ensuite dans la supérette pour la relancer.

Après quelques mois, le bouche à oreille fonctionne et l'opportunité se présente de proposer à un habitant de la commune, boucher salarié, de reprendre l'affaire. « Dès le départ, nous avons fait le choix d'investir dans le local mais aussi dans les équi-

“

*Au regard de la taille relativement importante du local, nous avons encouragé et soutenu le nouveau boucher à accueillir d'autres activités, en autorisant la sous-location*

”



Yves Josse, maire

pements professionnels nécessaires à l'activité. Des efforts ont aussi été faits concernant le montant du loyer qui doit être acceptable pour une activité qui reste de proximité », se rappelle Yves Josse. « Au regard de la taille relativement importante du local, nous avons encouragé et soutenu l'exploitant à accueillir d'autres activités, en autorisant la sous-location ». Une fleuriste est ainsi implantée depuis quelques mois et la vente de vêtements pour enfants y est par ailleurs proposée.

La commune elle-même est attentive à faire travailler la supérette et encourage les associations et structures locales à en faire de même (par exemple auprès de la résidence pour personnes désorientées). Des événements sont régulièrement organisés sur le parking devant la superette, notamment le marché du goût.



Bâtiment propriété de la commune, proposant un restaurant et un logement à l'étage

### ➤ Restaurant

Place de l'église, la commune est propriétaire des murs d'un restaurant, complété d'un logement de fonction à l'étage. Initialement occupé par une crêperie, la commune le loue à un restaurateur italien depuis l'automne 2017, suite au départ de la crêperie. Celui-ci a lancé un financement participatif pour l'achat des équipements de cuisine.

### ➤ Maison d'édition les oiseaux de papier :

En 2014, une maison d'édition proposant notamment une collection dédiée à Brocéliande, a sollicité les élus pour s'installer dans le bourg de Beignon. « Nous avons aussitôt mené une réflexion pour identifier les fonds de commerce susceptibles de l'accueillir. Un premier local privé a pu être trouvé mais les dimensions ne correspondaient pas aux besoins de l'éditeur. », se souvient Yves Josse. La maison d'édition a ensuite été hébergée dans des locaux neufs construits par la municipalité en centre bourg. Elle a déposé le bilan à l'été 2017 mais une auto-école vient de s'installer dans les locaux attenants, témoignant de l'attractivité du bourg. ■



La partie droite du bâtiment est sous-louée à une fleuriste.



Le local propose un rayon boucherie-charcuterie et épicerie.



L'épicerie propose un rayon «bio»...



... ainsi qu'un rayon primeurs

### CONTACT :

Yves Josse, maire / Tél. mairie : 02 97 22 19 44 / mairie.beignon@wanadoo.fr

BRUDED est soutenu par :

